



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Gestionnaire énergies

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestionnaire énergies. 2011, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02039454

**HAL Id: hceres-02039454**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039454>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague B

### ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Sud

Demande n° S3LP120002031

Dénomination nationale : Energie et génie climatique

Spécialité : Gestionnaire énergies

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle permet de former des spécialistes capables de répondre à toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le bâtiment et dans les procédés industriels. Les emplois visés sont : conseiller énergie, responsable fluide et énergie, cadre technique gestionnaire de flux, chargé d'affaires, dans les industries, les collectivités territoriales, les gestionnaires de patrimoine (HLM...), les constructeurs et équipementiers.

Cette formation, ouverte en 2003, est portée par le département « Génie thermique et énergie » (GTE) de l'IUT de Lorient. Elle s'inscrit dans la filière « Energétique lorientaise », du DUT « GTE » et BTS « Fluide, énergie, environnement », au doctorat (associé au laboratoire LIMATB), en passant par la L3 « Physique, chimie et sciences de l'Ingénieur », et le master « Energétique ». Une trentaine de licences professionnelles sont consacrées à la gestion et à la maîtrise de l'énergie. La plus proche est celle d'Angers ; il y a donc une offre de formation nationale abondante, mais peu de concurrence régionale. Des contacts existent entre les responsables des ces formations, en vue de la mise en place de passerelles et d'une plate-forme technologique commune.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	40
Taux de réussite	99 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	1 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	91 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	26 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes internes à 12 mois	93 %
enquêtes nationales	81 - 90 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est bien insérée dans une filière énergétique cohérente qui vise à mettre en œuvre des outils technologiques communs. Elle associe les compétences pédagogiques de l'IUT de Lorient et du lycée Saint-Joseph-LaSalle. L'expérience très concrète des uns dans les domaines des systèmes de chauffage, ventilation, rafraîchissement, production eau chaude sanitaire, enveloppe du bâtiment et la méthodologie de l'audit énergétique des autres dans l'analyse des productions et transformations de l'énergie donne naissance à une formation de qualité.



La formation est attractive avec un taux de pression (candidats/capacité d'accueil) de 5 %, permettant d'obtenir des effectifs de trente étudiants. Suite aux recommandations émises lors du précédent renouvellement, la spécialité a vu ses effectifs diminués de quarante-neuf à trente pour permettre une insertion professionnelle plus riche dans le tissu industriel, sur ce secteur de gestionnaire d'énergies, encore mal reconnu. Les résultats de l'insertion professionnelle sont satisfaisants avec une légère baisse en 2009. La réduction progressive de l'effectif jusqu'à vingt-cinq étudiants devrait stabiliser ce taux. Notons la démarche originale (mais non encore opérationnelle) du suivi des anciens par voie numérique.

La formation est dispensée uniquement en formation initiale. Il n'y a ni contrats de professionnalisation, ni apprentissage alors que ce type de formation s'y prêterait bien tout en améliorant la professionnalisation. Le programme de la formation propose de nombreuses options dans le cadre de l'harmonisation du premier semestre et de manière à accueillir différents publics. On peut toujours regretter l'absence quasi-totale d'étudiants issus de L2.

Les intervenants extérieurs partagent leur savoir-faire sous forme de cours/conférences sur leur spécialité à hauteur de 26 % du volume total des enseignements. Il participe également aux jurys et au conseil de perfectionnement. La présence d'acteurs de la sphère publique dans ce conseil est intéressante.

L'équipe pédagogique sait être dynamique et réactive en répondant aux recommandations de la précédente évaluation, en participant au développement d'une plateforme de moyens communs, sur le thème de l'efficacité énergétique. Par ailleurs, elle devrait prendre en compte les recommandations de son auto-évaluation qu'elle a menée avec justesse.

- Points forts :
  - Une équipe dynamique et réactive.
  - Un excellent taux de réussite.
  - Une bonne implication professionnelle.
  
- Points faibles :
  - Pas de contrats de professionnalisation.
  - Pas d'inscrits issus de L2.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il faut continuer à maintenir des actions de communication pour attirer des étudiants de L2. D'autres pistes peuvent être exploitées comme la mise en place de passerelle en licences facilitant l'intégration de certains étudiants dans le parcours « Licence professionnelle ».

Il serait opportun de négocier des contrats de professionnalisation qui permettent d'enrichir les enseignements et d'affiner les projets professionnels des étudiants.

La limitation des effectifs annuels est une bonne démarche, l'intérêt d'un établissement n'est pas dans la compétition et la quantité, mais bien dans la qualité de la formation et le taux de réussite à cette formation.